

## L'Assemblée générale du 14 mai 2001

Conformément aux décisions prises l'année précédente, l'Assemblée générale annuelle de l'AAM s'est tenue le 14 mai 2001 dans les salons de l'hôtel Les Barnières à Guillestre, en prélude aux journées touristiques organisées dans la région des Hautes-Alpes et animées par notre collègue Jean Lepas.

La séance était présidée par M. Jean Labrousse, Président de l'AAM, en présence de 39 membres actifs, 196 pouvoirs étant en outre décomptés.

On notait, parmi les personnalités invitées à participer à cette Assemblée, la présence de M. Le Goff, Directeur régional du Sud-Est, représentant M. J.P. Beysson, Directeur de Météo-France, de M<sup>me</sup> Bigot, responsable des retraites à Météo-France, de M. Henri Conan, ancien Président du Comité d'Action sociale de l'Aviation civile et de Météo-France.

Ayant ouvert la séance, le Président donnait la parole à Jacques Denoits qui, en l'absence regrettée et excusée de Pierre Fournier, Secrétaire général, a donné lecture du rapport moral et compte-rendu d'activité établi par ce dernier et ainsi libellé :

### Rapport moral et compte rendu d'activité

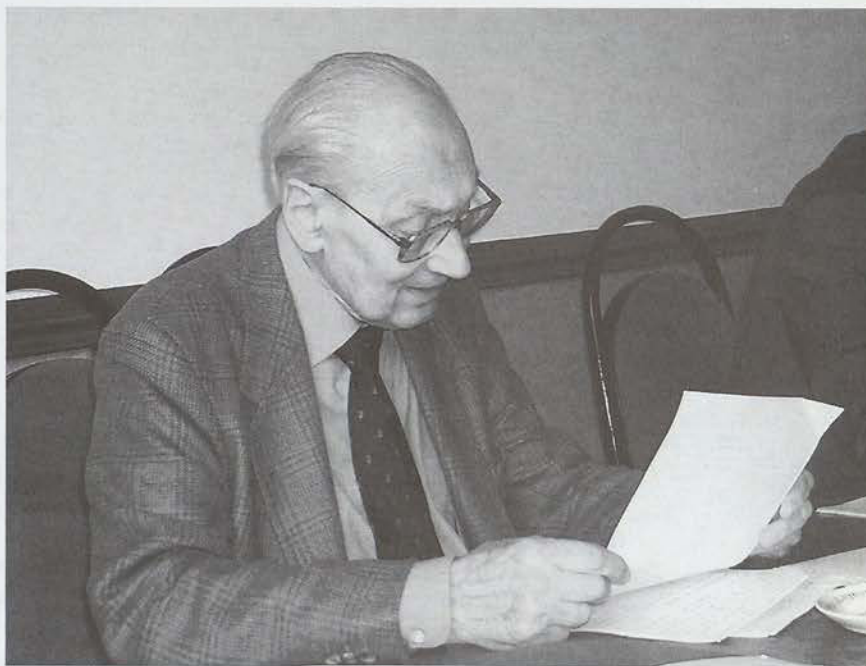
En 2001, pour la deuxième fois, l'Assemblée générale de l'Association des Anciens de la Météorologie est réunie en province. Après l'expérience faite l'année précédente en Alsace, ce sont les Hautes-Alpes qui ont été adoptées en 2001. Il s'agit en fait de la réalisation d'un projet qui a pris naissance à Obernai.

C'est à Jean Lepas que sont dues la proposition puis l'organisation non pas de cette journée mais de ces journées, puisqu'il a été proposé d'étendre ce regroupement du 14 au 17 mai. En effet, il a été très vite jugé opportun de prolonger l'assemblée générale par le voyage annuel en France proposé aux adhérents de l'AAM. Cette association a sérieusement alourdi la tâche de Jean Lepas, qui a droit aux plus vifs remerciements de tous ceux qui sont présents ici aujourd'hui.

Que commencent donc nos travaux.

### La vie du Bureau

Au cours des douze derniers mois, le Bureau a maintenu le rythme de ses réunions mensuelles qui, comme dans le passé, ont eu lieu à Trappes et, sans obligation majeure de décalage, le premier mardi. Ne font exception que les mois de vacances de juillet et d'août.



Jacques Denoits « Présentation du rapport moral ». Guillestre, le 14 mai 2001

Par contre, au mois de janvier, la décision a été prise de remplacer le régime des permanences hebdomadaires du mardi matin par un dispositif allégé. On a adopté le système d'une seule astreinte de ce type par mois, placée au centre de la période séparant deux réunions de bureau. L'utilisation d'un répondeur téléphonique a été abandonnée. Les appels sont reçus par un secrétariat de Trappes qui répercute le message, s'il est urgent, vers celui des membres du bureau qu'il concerne.

C'est à partir de la rentrée en septembre qu'a été entreprise l'élaboration d'un projet de réorganisation de la gestion de l'AAM. Le travail s'est poursuivi pendant plusieurs réunions de bureau. Il a abouti à la rédaction des nouveaux statuts, qui ont été présentés dans le numéro 133 du bulletin *Arc-en-Ciel*, et dont notre assemblée est saisie aujourd'hui dans son ordre du jour. L'examen des activités habituelles du bureau débutera par l'examen du bulletin *Arc-en-Ciel* qui doit rester le

témoin de la vitalité de notre association. C'est grâce au dévouement de Georges Chabod et de Michel Estéoule que le nombre annuel de numéros est maintenu à trois. La forme vient d'être renouvelée par l'adoption d'une présentation plus parlante des rubriques. On maintient l'association d'articles de fond suffisamment développés dans des domaines variés avec des rubriques plus courtes répondant aux attentes exprimées par les lecteurs : tribunes libres, souvenirs personnels, nouvelles de Météo-France, informations administratives.

Les relations avec l'imprimerie de Trappes sont devenues plus étroites afin de réduire au mieux les délais d'exécution.

L'établissement d'une bibliographie des articles recensés dans la collection des bulletins de l'AAM par Hervé Darnajoux est en cours. La rapidité de l'évolution des moyens techniques de la météorologie au cours du dernier siècle justifie l'intérêt de ce travail. Elle incite aussi à renforcer l'appel adressé à tous les membres de l'AAM pour qu'ils n'hésitent pas à apporter à *Arc-en-Ciel* des projets d'articles, souvenirs personnels de leur carrière.

Pour la première fois, cette année, le renouvellement de l'annuaire des adhérents de l'AAM a été réalisé en temps voulu. L'annuaire 2001 a été expédié en même temps que le numéro 133 d'*Arc-en-Ciel*. Cette ponctualité sera maintenue dans l'avenir. On doit à ce sujet adresser de vifs remerciements à Robert Viguié et à Joseph Chouchana qui assurent la tenue du fichier des adhérents. Outre les tâches coutumières d'actualisation, ils doivent s'adapter aux modifications de l'informatique de Météo-France. C'est ainsi qu'ils ont été amenés à assister à des journées d'initiation à de nouveaux langages organisées en novembre 2000 par la Direction des systèmes d'observation (DSO), l'ancien Setim.

## Les sorties et voyages

Ce sont Michel Maubouché et Jacques Denoits qui assurent la préparation et l'organisation des sorties en région parisienne et les voyages de l'AAM. Au cours des douze derniers mois se sont succédées :

- la visite du Conservatoire National des Arts et Métiers, le 19 octobre 2000 ;

- la visite du palais de la Découverte (exposition « La Vie » et section « Météorologie »), le 24 janvier 2001 ;

- les visites du Musée du Vin et Maison de Balzac, le 8 mars 2001.

Les projets futurs concernent le Chemin de Racine à Port-Royal-des-Champs, le Sénat, l'Assemblée nationale.

Les voyages en France de 2000 et 2001 ont été associés à la tenue de l'assemblée générale annuelle.

Le voyage à l'étranger de l'an 2000 a eu lieu du 19 au 28 septembre. Il a rassemblé 24 personnes. On pourrait l'appeler « le voyage des trois capitales ». En effet, outre les séjours à Budapest et Prague, il a comporté une liaison routière faisant étape à Bratislava. Au dire des voyageurs c'est le passage à la cité Renaissance de Telc qui a été le clou de ce voyage d'une organisation exceptionnelle.

À ces occasions de regroupement, on associera la réunion annuelle des météorologistes du sud-est. Elle s'est déroulée à Aix-en-Provence le 30 mai 2000, agrémentée par la visite de la Fondation Vasarely. Patrick Brochet y a représenté le bureau de l'AAM.

Un regroupement « Paris - Île-de-France » a été organisé à l'occasion d'un repas au restaurant panoramique de l'Unesco, à Paris, le 28 novembre 2000.

Le 15 novembre 2000, à Toulouse, la remise du prix de l'AAM récompensant l'auteur d'un article de qualité présenté par un élève sortant de l'École Nationale de la Météorologie a revêtu une solennité inaccoutumée. Aux côtés de Jean Labrousse et de Jacques Lorblanchet, M. J.P. Beysson présidait cette réunion. M<sup>me</sup> Sophie Morel-Voirin, la lauréate à qui le prix a été décerné, est issue du stage des ingénieurs des travaux, promotion 1995-1998. L'article qu'elle a présenté se rapporte à l'hydrologie du bassin de l'Adour. Pour la première fois, c'est un chèque libellé en euros qui lui a été remis (1000 euros).

Le compte-rendu de cette cérémonie et l'étude récompensée ont fait l'objet d'un article du numéro 133 d'*Arc-en-Ciel*.

La solennité accordée à la remise du prix de l'an 2000 a porté ses fruits. En effet le nombre des techniciens supérieurs candidats au prix 2001 sera au moins égal à six, un nombre qui n'a jamais été atteint dans le passé.

La représentation de l'AAM aux côtés de l'Association nationale Sciences Techniques-Jeunesse (ANSTJ), de Météo-France, de la Société Météorologique de France, pour soutenir les initiatives des clubs météo des établissements scolaires est toujours assurée de façon très suivie et très active par Joseph Chouchana.

Au cours des journées « Météo-Jeunes » de Trappes, les 13 et 14 mai 2000, les

visiteurs ont été sensibilisés au problème des pluies acides et ont participé à un concours. L'équipe gagnante du premier prix a été récompensée par la visite de la station météorologique du Mont-Aigoual. Il en a été rendu compte également dans le numéro 133 d'*Arc-en-Ciel*.

Au titre de l'année 2001, il y a lieu de citer : les journées « météo » du Collège Henri-Dunand, en février, qui servent à l'expérimentation de méthodes à recommander aux autres établissements ; la journée « Météo » dans toutes les écoles, le 23 mars ; la participation aux Journées « portes ouvertes » de Trappes des 19 et 20 mai ; la journée « Jeunesse » de la météopole de Toulouse, ces mêmes journées.

## Les rapports de l'AAM avec l'extérieur

- Avec la Direction des Systèmes d'Observation de Météo-France •

L'adhésion à l'AAM de Michel Estéoule, chef du département de la Logistique de la DSO, a resserré des liens déjà très étroits qui existaient entre l'AAM et le Setim.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2000, Patrick Tchang a remplacé Daniel Roux à la tête de ce service. Jean Labrousse, Michel Maubouché et Michel Estéoule ont rendu une visite informelle à Patrick Tchang dès sa prise de fonction. Les conditions de vie à Trappes du bureau de l'AAM ont été confirmées. La question pendante du musée des instruments a été évoquée avec le souhait de voir émerger des idées nouvelles.

- Avec la Direction de Météo-France •

À l'occasion du changement d'année, Jean Labrousse a été reçu par J.P. Beysson. L'attribution à l'AAM d'une subvention annuelle égale à celle de l'an 2000 a été annoncée. Météo-France a ouvert un site Internet à Toulouse sur le serveur duquel une page est attribuée à l'AAM. Un nouveau bureau sera utilisé désormais à la Cité de l'Alma à Paris : la pièce D 58. Jean Labrousse a également rendu visite à Jean-Louis Ravard, qui a succédé à Denis Payen à la direction du service des ressources humaines, en vue de l'amélioration de la communication aux retraités des dispositions

<p>Administratives nouvelles susceptibles de les concerner.</p> <p>Michel Maubouché, d'autre part, a eu un entretien avec le lieutenant colonel Bonnet des Affaires militaires en vue d'améliorer la venue vers l'AAM des militaires retraités. Il faut remarquer cependant au sujet du déficit déploré que les militaires brevetés quittant l'armée avant quarante ans sont assez nombreux à devenir des météorologistes civils et considérés comme tels au moment de leur retraite définitive.</p> <p>• <b>Avec la vie associative</b> •</p> <p>L'AAM reste en rapport étroit avec l'Anafacem (Association Nationale des Anciens Fonctionnaires de l'Aviation Civile et de la Météorologie) : échanges des bulletins, assistances croisées aux assemblées générales. C'est Marie-Blanche Kirche qui a représenté le bureau de l'AAM à l'assemblée générale de l'Anafacem à Evian au</p>	<p>mois de mai 2000. Les propositions de voyages de l'Anafacem intéressent beaucoup nos adhérents. Des contacts informels ont lieu avec les associations de personnels en activité ou retraités qui sont actives à Paris-Cité de l'Aima, à Toulouse, à Roissy - Charles-de-Gaulle (Cercle Laplace), à Trappes.</p> <p>Les associations de ce type sont appelées à plus de rayonnement par la mise en oeuvre de l'Action sociale dont l'organisation a été rappelée le 30 janvier en réunion de bureau par Henri Conan, ancien président du Comité central d'action sociale de l'Aviation civile et de Météo-France. Des initiatives peuvent être prises par les associations de personnels actifs ou retraités pour bénéficier d'aides du « Budget d'initiatives locales » (BIL). Ces aides, pour des actions précises, sont obtenues par l'intermédiaire des comités locaux d'action sociale (CLAS), qui jouent le rôle d'arbitre</p>	<p>entre les demandes. Les actions doivent être localisées et ne pas faire double emploi avec celles qui découlent de dispositions interministérielles. Le nombre des CLAS est de 13 (ou 14). Les demandes d'aides doivent être présentées dans des formes réglementées avec une argumentation solide.</p> <p>L'AAM peut solliciter le BIL à condition de se plier au cadre régional. Le sous-groupe d'action sociale du bureau se tient en rapport avec le CLAS de la Région parisienne. Les projets seront limités non seulement dans l'espace mais devront l'être aussi dans le temps. Par exemple l'utilisation d'un car, si elle est obtenue, ne devra pas excéder quatre jours, donc une disposition à prendre en compte pour l'organisation de certains voyages. Je vous remercie de votre attention.</p> <p>Pierre Fournier</p>
---	--	---